

CALCIGEL

> COMPOSITION :

Calcium (s.f gulconate)	(200 g/l)	Vitamine PP	(20 g/l)
Magnésium	(6.25 g/l)	Mono propylène glycol	(70g/l)
phosphore	(45 g/l)	Excipients (qsp)	1 litre
Cobalt	(0.25 g/l)		

> PROPRIÉTÉ :

Le propylène glycol est le précurseur de la néoglucogenèse privilégié dans le traitement de la cétose. La vitamine PP a un double rôle anticétogène, direct au niveau du foie et indirect par action antilipolytique au niveau des tissus adipeux et du foie. Le cobalt est un facteur essentiel de la stimulation de la flore ruminale, notamment cellulolytique .

La réduction du risque de fièvre vitulaire nécessite un apport rapide et massif en calcium au moment du vêlage. Le calcium sous forme de sel le plus rapidement assimilé par l'organisme grâce à une absorption par diffusion passive au niveau du rumen. Il permet d'obtenir un pic sanguin du calcium en 15 minutes.

Le sel de magnésium est facilement assimilable pour prévenir l'hypomagnésémie, souvent concomitante de l'hypocalcémie.

> UTILISATION :

Chez les brebis et les chèvres laitières : Préparation à l'agnelage-piquetage.

Chez les vaches laitières : Apport nutritionnel concentré en calcium, énergie, magnésium et phosphore, à administrer au vêlage et en début de lactation. Le CALCIGEL est utilisé pour réduire les risques de fièvre vitulaire et d'acétonémie.

> MODE D'EMPLOI :

Voie orale. **AGITER AVANT L'EMPLOI**

Vaches laitières :

- Pour réduire les risques de fièvre vitulaire ou d'acétonémie : ½ litre de CALCIGEL avant le vêlage, ½ litre au vêlage, ½ litre après le vêlage et éventuellement ½ litre 24 heures après le vêlage.

- En complément au traitement de fièvre vitulaire ou d'acétonémie : ½ litre 6 à 12 heures après le traitement et ½ litre 24 heures après le traitement.

Brebis et chèvre laitières :

Préparation à l'agnelage-piquetage : 100 ml pendant 2 à 4 jours en cas de toxémie de gestion.

L'administration doit être faite sur un animal conscient et debout.

> CATEGORIE :

Supplément nutritionnel.

> CONSERVATION :

Conserver à température ambiante pendant 24 mois.

> PRÉSENTATION :

Flacon de 1 litre.

